

TP Agent de Fabrication Industrielle

AFFA Cambrai (lieu de formation : à définir)

Entrée le 27/06/2017 au 24/11/2017

Les candidats sont priés de bien vouloir se présenter le **Mercredi 21 juin 2017 à 9h30 à l'Afpa de Cambrai** avec un CV à jour et le numéro d'identifiant Pôle Emploi.
Prévoir la matinée pour le bilan d'évaluations.



LE MÉTIER

Autres appellations emploi : agent de fabrication, agent de production, opérateur d'ilot de production.

En charge de la fabrication de produits industriels de grandes séries dans une équipe de travail autonome, l'agent/e de fabrication industrielle exerce son activité sur des systèmes de production manuels ou peu automatisés, au sein d'entreprises et de secteurs professionnels variés : automobile, électroménager, plasturgie...

Au sein d'une unité, et à partir d'instructions reçues, il/elle fabrique les produits en série à l'aide ou non de machines de production simples, contrôle tout au long du processus sa fabrication et rend compte de sa production et des aléas.

L'agent/e de fabrication industrielle peut aller d'un poste à un autre au sein d'un groupe semi-autonome et peut effectuer un travail manuel (montage et fabrication). Il/elle assure la gestion complète du poste de travail pour de multiples versions d'un produit et rend compte au responsable d'atelier.

L'agent/e de fabrication industrielle est responsable de la qualité de son travail, des délais à tenir. Il/elle travaille dans des ateliers de toutes tailles.

Aptitudes souhaitées : habileté manuelle, résistance à la station debout fréquente, sens de l'organisation, goût pour le travail en équipe.

LA FORMATION

» Programme

La formation se compose de 2 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation **(1 semaine)**.

Module 1. Fabriquer manuellement des pièces ou des sous-ensembles industriels de série : utilisation des documents de production au poste de travail - réalisation des approvisionnements au poste de travail - acquisition des bases technologiques mécaniques liées à l'emploi - réalisation en série des opérations de montage et d'assemblage ainsi que de contrôle des composants et des sous-ensembles issus d'une production industrielle **(7 semaines)**.

Module 2. Fabriquer, sur des lignes de production, des pièces ou des sous-ensembles industriels de série : réalisation des opérations de fabrication sur une machine industrielle préréglée - réalisation des opérations de maintenance dédiée à la production et au nettoyage des outillages et moyens de production - propositions d'améliorations techniques ou organisationnelles dans son secteur de production **(4 semaines)**.

Période en entreprise (4 semaines).

Session de validation (1 semaine).

» Certification

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au TITRE PROFESSIONNEL de niveau V (équivalent CAP/BEP) d'agent/e de fabrication industrielle.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - **Fabriquer manuellement des pièces ou des sous-ensembles industriels de série** = module 1

CCP - **Fabriquer, sur des lignes de production, des pièces ou des sous-ensembles industriels de série** = module 2

Vous disposez d'un délai de 5 ans, à partir de l'obtention d'un premier CCP, pour obtenir le titre professionnel.

» Pour aller plus loin

Formation complémentaire permettant d'atteindre le niveau IV (bac technique) : **technicien de production industrielle** réf. produit 07235).

Réf. produit : **09634**
ROME : **H3302**
Formacode : **23035, 31620**

Parcours complet

4 mois environ (595 heures).

Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

Dont nombre d'heures en centre de formation : **455**

Prérequis

Savoir lire et écrire, maîtriser les 4 opérations et les unités de mesures.

Les personnes ne possédant pas le niveau demandé peuvent suivre avant la formation une étape de préprofessionnalisation d'une durée de 14 semaines maximum.

Accès à la formation

Aptitude à suivre la formation, y compris aptitude physique confirmée par un médecin.

Dossier de candidature, évaluations, entretien.



Dates, lieux et places disponibles

www.afpa.fr

3936 Service 0,06 € / min
* prix appel